

**Module optionnel « Santé de la Mère et de l'enfant »
Janvier 2025**

Stérilisation féminine et masculine

**Professeur Olivier Dupuis Lebreton
Chirurgien Gynécologue
CHU LYON SUD**

Existe-t-il une loi qui encadre
la stérilisation
en France ?

Oui,

Loi du 4 juillet 2001 n°2001-588

Savoir répondre à ces neuf questions concernant une demande de stérilisation :

- Y a-t-il un age limite ?
- Faut il être marié ?
- Faut il avoir déjà eu des enfants ?
- Faut il être majeur ?
- Une personne sous tutelle ou curatelle* peut elle décider seul?
- Combien de consultations sont obligatoires avant le geste ?
- Existe-t-il un délai de réflexion ? Et si oui de combien de temps?
- Existe-t-il un document de consentement à signer ?
- Le consentement du conjoint est il nécessaire ?

- Y a-t-il un age limite ? NON
Pas de condition d'âge

- Faut il être marié ? NON
Pas de statut marital

- Faut il avoir déjà eu des enfants ? NON
Pas de condition de parité

- Faut il être majeur ? OUI

- Une personne sous tutelle ou curatelle* peut elle décider seul ?
NON
La décision est prise par le
Juge des tutelles +++

* Idem si altération des facultés mentales

➤ **Combien de consultations sont obligatoires avant l'acte ?**

Deux consultations

➤ **Existe-t-il un délai à respecter entre les consultations ?**

OUI

Un délai de réflexion de 4 mois
après la première visite médicale

➤ **Faut-il remettre un document à la patiente et quand le remettre ?**

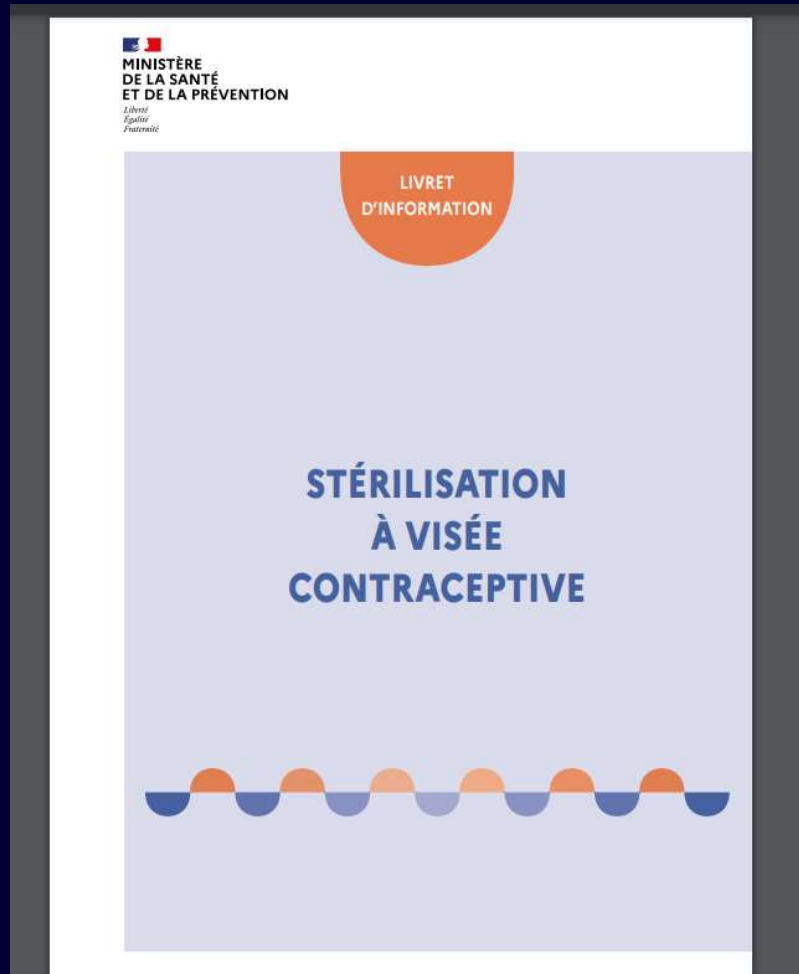
OUI

Lors de la 1^{ère} consultation

un document appelé

« dossier d'information écrit » est remis

Téléchargeable sur le web (cf page suivante)



Document de 28 pages à télécharger sur
<http://www.choisirsacontraception.fr>
et à remettre à la patiente

➤ Lors de la deuxième consultation faut il une confirmation écrite de la demande ?

Oui

La confirmation écrite de la demande est faite lors de la deuxième consultation

➤ Le consentement du conjoint est il nécessaire ?

NON

➤ Ou ? Uniquement en établissement de santé (clinique ou hôpital) Pas en cabinet

➤ L'efficacité est elle de 100 % ? NON il existe de rares cas de GEU et GIU efficacité de 99%

ANNEXE 4

ATTESTATION DE CONSULTATION MÉDICALE PRÉALABLE À UNE STÉRILISATION À VISÉE CONTRACEPTIVE - EXEMPLAIRE DESTINÉ AU MÉDECIN

Première consultation médicale (modèle d'attestation proposé)
exemplaire à découper et à conserver par le médecin

1- Je soussigné(e)..... certifie :

- avoir sollicité le Dr, afin qu'il réalise sur moi une stérilisation à visée contraceptive pour les raisons dont nous avons discuté ce jour ;
- avoir reçu de sa part une information sur :
 - les différents moyens contraceptifs adaptés à ma situation,
 - la stérilisation : les techniques proposées, les contre-indications éventuelles, les risques d'échecs et d'effets indésirables, les conséquences de l'intervention et notamment son caractère à priori irréversible ;
- avoir reçu un dossier d'information ;
- avoir été informé(e) de la nécessité de respecter un délai de 4 mois entre la présente consultation et la signature du consentement préalable à l'intervention.

Date

Signature

2- Je soussigné(e), Dr..... certifie

avoir été saisi(e) par M.d'une demande de stérilisation à visée contraceptive, avoir été informé(e) des motifs de sa demande, lui avoir délivré une information complète sur cette intervention dans les conditions prévues par l'article 26 de la loi n°2001-588 4 juillet 2001, lui avoir remis un dossier d'information écrit.

Date

Signature

Première consultation Modèle d'attestation

ANNEXE 5

CONSENTEMENT À LA RÉALISATION D'UNE STÉRILISATION À VISÉE CONTRACEPTIVE - EXEMPLAIRE DESTINÉ AU MÉDECIN

Article L. 2123-1 du Code de la santé publique
exemplaire à découper et à conserver par le médecin

Je soussigné(e)..... déclare :

- avoir reçu une information complète sur la stérilisation à visée contraceptive ;
- confirmer librement ma demande d'intervention formulée le/...../..... auprès du Dr ;
- avoir la possibilité de retirer ce consentement à tout moment avant l'intervention (article L. 1111-4 du Code de la santé publique).

Date

Signature

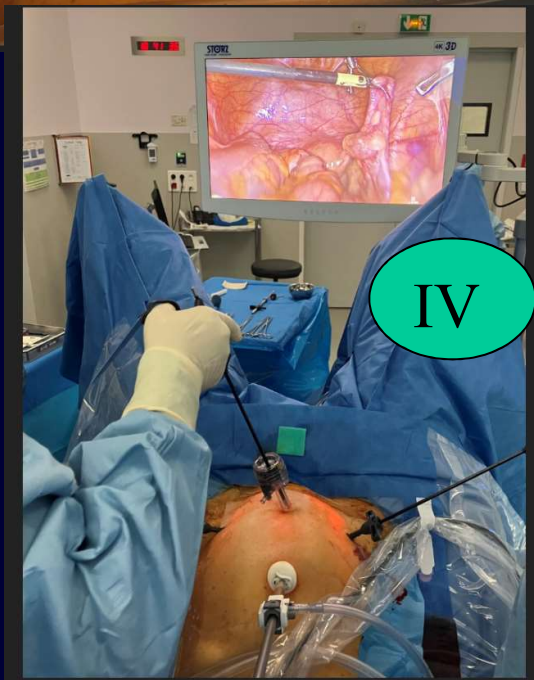
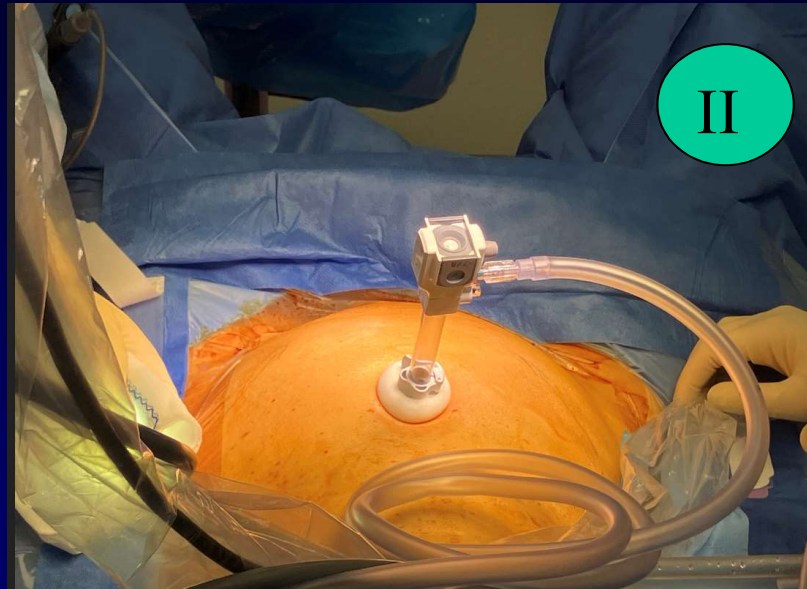
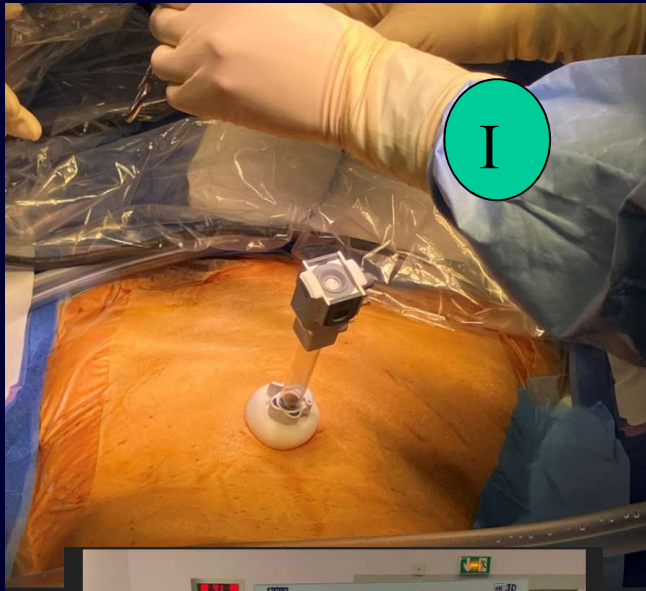
Deuxième consultation Au moins 4 mois plus tard ++ Modèle d'attestation

	Féminine	Masculine
Technique	Clips/ anneau / ligature	Vasectomie
Délai d'efficacité par rapport à l'acte ?	Immédiat	3 mois
Nécessité d'un contrôle post opératoire ?	Non	Oui (Spermogramme)
Type anesthésie ?	Générale	Locale ou Générale
Nécessité d'un consentement écrit ?	Oui	Oui
Nécessité d'un délai de réflexion ?	Oui	Oui

Techniques de
stérilisation
en France chez la femme ?

- Occlusion ou section des trompes
- Mécanisme d'action : empêche la remontée des spermatozoïdes donc rend la fécondation impossible.
- Le plus souvent réalisé par Cœlioscopie, en ambulatoire
- Y a-t-il une modification de la libido, ou des règles ?
 - Non
 - Aucun effet sur l'utérus
 - Aucun effet sur les ovaires
- Efficacité ? 99%
- Réversibilité ? Irréversible

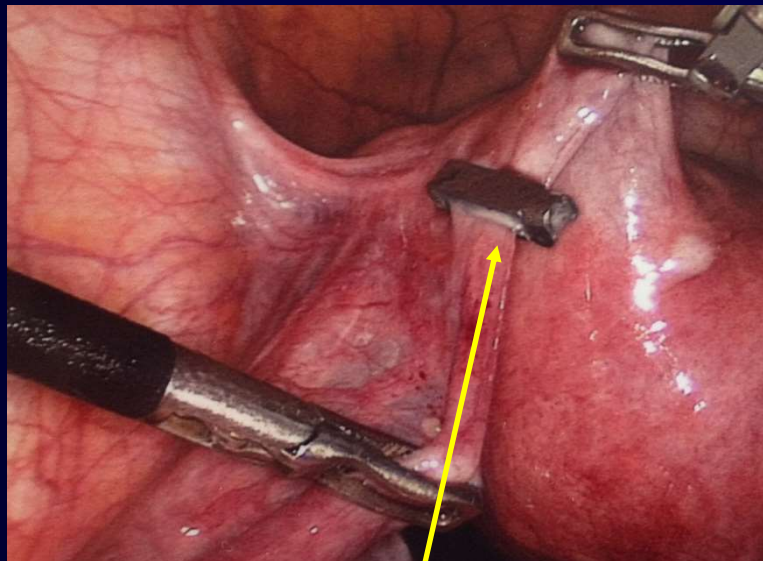
Stérilisation par cœlioscopie :
Clips de Filshie©
Clips de Hulka©
Anneau de Yoon©



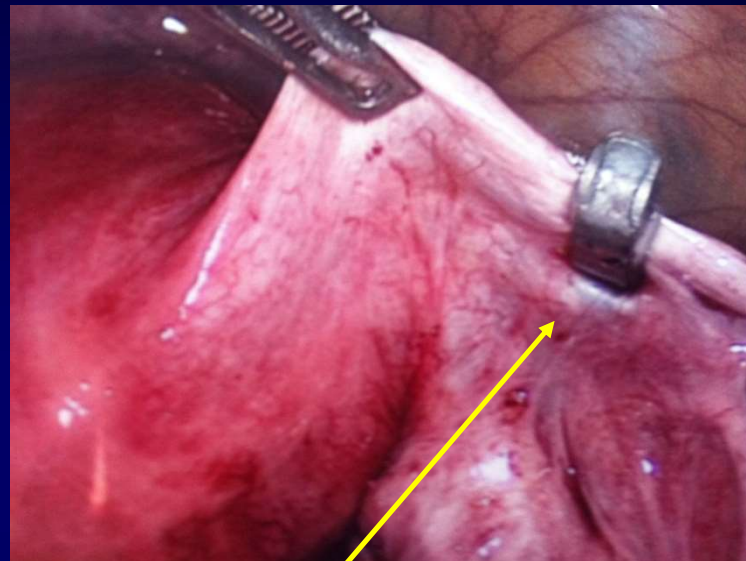
Coeloscopie Pr Olivier Dupuis

I = Trocart ombilical // II = Insufflation // III = Pneumo péritoine // IV = Vision per opératoire

Ligature des trompes par cœlioscopie pose de clips de Filshie



Clip sur la trompe gauche

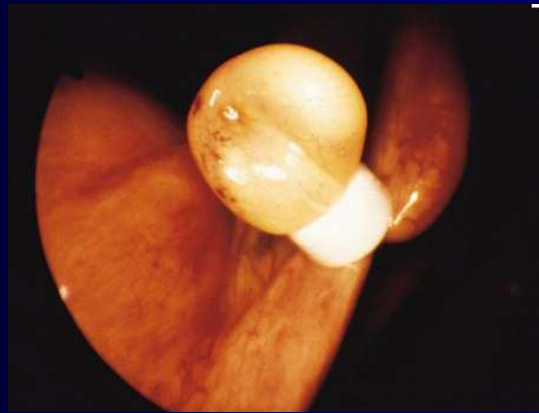
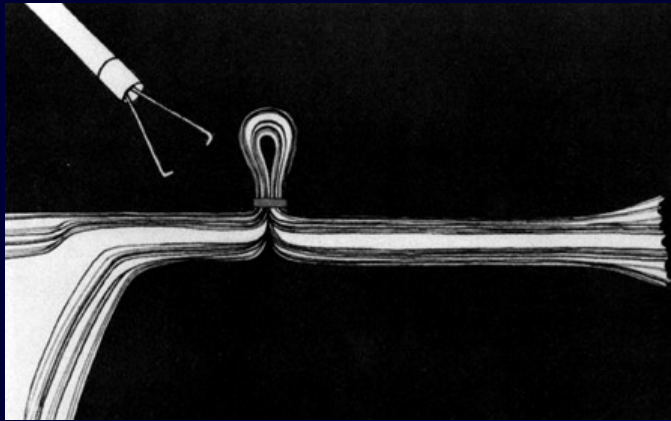


Clip sur la trompe droite

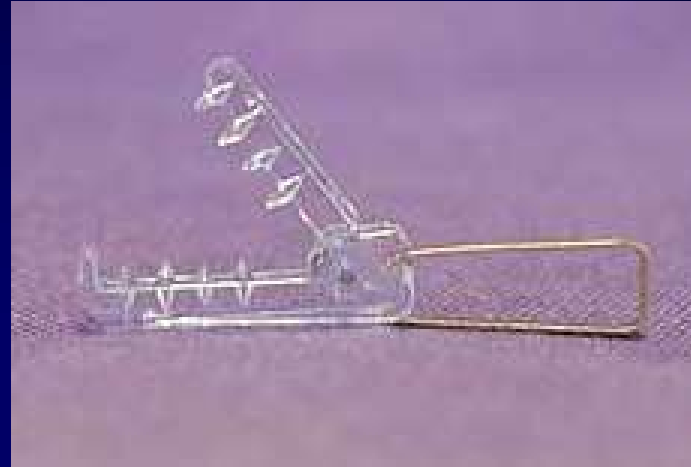
Ligature de trompe par cœlioscopie pose de clips de Filshie



Indice de Pearl = 0,3



Anneau de Yoon



Clips de Hulka

Techniques de
stérilisation
en France chez l'homme ?

- Section des canaux déférents (canal qui emmène les spz des testicules à la prostate)

- Entraîne une azoospermie

- Y a-t-il une modification perceptible du sperme ?
 - Non
 - Uniquement au microscope
 - Aucun effet sur apparence physique
 - Aucun effet sur érection
 - Aucun effet sur éjaculation
 - Aucun effet sur désir

- Possibilité d'autoconservation du sperme dans les CECOS
- Efficacité ? : 99%
- Réversibilité ? : Irréversible

Stérilisation masculine par Vasectomie

